DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 1^{er} juillet 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel

FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ,

Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur

Frédéric BIERRY, Monsieur Henri DREYFUS

Absent(s): Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Rapporteur: Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2013/508 - Autres opérateurs de l'habitat - 1332

Mise en oeuvre de la politique départementale de l'habitat et maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap - Convention d'objectifs 2013-2016 avec "LogiEst"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention d'objectifs 2013-2016 à intervenir avec "LogiEst" en vue de la mise en oeuvre de la politique départementale de l'habitat et du maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap, locataires de son parc de logements.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention au nom du Département.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

D / ' L L

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N°: A067-226700011-20130701-78892-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 09/07/13